



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL CORSE



## OLÉICULTURE

n°8 – Octobre 2016

### A retenir

**Date officielle de l'ouverture de campagne de récolte :** le 10 octobre 2016.

**Mouche de l'olive :** les populations continuent d'être dangereuses en octobre. Actuellement, le risque de piqûres de ponte reste normal pour la saison et les conditions climatiques continuent d'être favorables à l'accomplissement des cycles biologiques, même si le rafraîchissement des températures rallonge la durée des stades larvaires.

Pour connaître les relevés de captures de la mouche de l'olive du réseau Corse, consulter la [carte](#) sur le site de l'Afidol.

**Œil de paon :** à l'automne le risque de contamination est présent jusqu'à mi-novembre environ.

**Ce numéro est le dernier BSV Corse spécial Oléiculture de cette année 2016 - Bonne récolte !**

### SOMMAIRE

A retenir  
Stade  
phénologique  
Maladie /  
ravageur  
Prévision météo  
Liens utiles

**ANIMATEUR FILIERE :** CA2B

**Rédactrice :** Frédérique  
CECCALDI

**Partenaires :** exploitants-  
observateurs

**Directeur de publication :**

Joseph COLOMBANI  
Président de la Chambre  
d'Agriculture de Corse  
15 Avenue Jean Zuccarelli  
20200 BASTIA  
Tel : 04 95 32 84 40  
Fax : 04 95 32 84 43  
<http://www.cra-corse.fr/>

**Crédit photo :** CA2B



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO

#### • Stade phénologique

Zones précoces proches du littoral (0-150 mètres) ⇒ Compter un décalage de 7 à 10 jours pour les zones plus en altitude.

Sur variétés précoces, la véraison des olives se poursuit : on observe les fruits vert pâle ou jaunâtres qui se colorent. Ainsi, d'après l'échelle BBCH (Sanz-Cortés et al., 2002), le stade 81 caractérisant le début de la coloration du fruit se poursuit.

*Un stade est atteint lorsque plus de 50% des organes végétatifs répondent à sa définition.*



Photo1-Olives de variété Ghiermana du nord. 18 nov

#### • Mouche de l'olive – *Bactrocera oleae*

Le 4<sup>ème</sup> vol du diptère est toujours en cours. Dans les parcelles de référence, la diminution des captures constatée dans les pièges alimentaires est liée à la **baisse d'attractivité du dispositif** en raison des conditions climatiques actuelles fraîches et humides. Le réseau de parcelles de surveillance se désactive donc pour cette année mais il faudra rester attentif au risque de piqûres de ponte qui persiste, notamment à basse altitude. On estime qu'en automne, le délai entre la ponte et la fin du dernier stade larvaire est d'environ un mois car la baisse des températures moyenne ralentit son activité biologique. Dans la zone supérieure à 300 mètres d'altitude, ce rafraîchissement des températures devrait aussi freiner l'évolution larvaire.

#### Évaluation des risques de piqûres de ponte et d'accomplissement des cycles biologiques :

**normal** pour la saison. La baisse des températures entraîne un allongement de la durée des cycles biologiques de l'insecte. Les dégâts sur olives sont liés au développement larvaire. Ils deviennent significatifs et entraînent une baisse de la qualité de l'huile qui en est issue dès lors que la larve de troisième stade réalise le trou de sortie de l'adulte sur le fruit.

Un taux de 10% d'olives véreuses est considéré comme la limite maximale tolérable pour la production d'une huile de qualité.

#### Les seuils de nuisibilité :

- **Début de vol :** insectes capturés = une moyenne de 3 à 5 mouches tous les 4-5 jours soit 1 mouche par piège et par jour pendant 5 jours consécutifs pour le piège alimentaire. Le pic du vol s'observera 7 à 10 jours après l'émergence.
- **Pic du vol :** dégâts observés = 7 % d'olives piquées avec un développement larvaire entre le 3<sup>ème</sup> et le 4<sup>ème</sup> vol pour les fruits destinés à l'huile.

• **Œil de Paon – *Fusicladium oleagineum* (= *Spilocaea oleaginum*)**

Les taches dues aux contaminations du printemps sont désormais visibles sur les **feuilles âgées**.

**Contamination** : dans les vergers sensibles au champignon et en cas de précipitation, la propagation de la maladie aura lieu. Avec une humidité > 85% et 16°C de température, il lui faudra 6 heures pour contaminer le feuillage. Cette durée s’allonge à 12 heures sous 22°C de température.

**Incubation** : durée 12 jours avec 16°C de température, elle s’allonge à 45 jours à 22°C.

	Températures	Humidité	Durée
<b>Contamination</b>	9°C	> 85%	12 heures
	16°C		6 heures
	22°C		12 heures
<b>Incubation</b>	9°C		32 jours
	16°C		12 jours
	22°C		45 jours

Source : S. Regis, DRAAF PACA Sral

**Seuil de nuisibilité** : + de 15% de feuilles malades. Le seuil de tolérance est à 10% de feuilles présentant les symptômes.

**Evaluation des risques de nouvelles contaminations** : il est **variable** selon les parcelles et la sensibilité variétale ; il est **nul** en l’absence de pluies à **élevé** en cas de précipitations et si le nombre de feuilles malades est supérieur à 10-15%.

**Gestion du risque** : Parmi les principaux moyens cultureux préventifs, il est conseillé de :

- éviter de planter dans les bas-fonds humides, employer les variétés qui se montrent plus résistantes à la maladie, maintenir un bon écartement entre les arbres et les aérer par une taille adéquate ;
- dans les parcelles affectées, éliminer si possible les feuilles chutées par leur ramassage et leur incinération ;
- améliorer la résistance des oliviers par une fertilisation équilibrée : éviter l’excès d’engrais azoté qui tend à rendre les tissus plus minces et moins résistants à la maladie ; éviter les carences potassiques qui favorisent le développement de la maladie.

## PREVISION METEO (Source Météo France)

	Mercredi 19 octobre	Judi 20 octobre	Vendredi 21 octobre	Samedi 22 octobre	Dimanche 23 octobre	Lundi 24 octobre	Mardi 25 octobre	Mercredi 26 octobre
<b>Haute Corse / Corse du Sud</b>								
	Vent d’Ouest à Sud-Ouest sur les extrémités	Temps nuageux avec risques d’averses ; vent modéré d’Ouest. Baisse des températures	Temps sec avec quelques passages nuageux	Temps changeant samedi se dégradant en fin de journée ; retour des précipitations. Vent de Sud-Est se renforçant dimanche.		Vent de Sud-Est assez fort		Temps perturbé avec passages nuageux

Pour la période du samedi 22 au mardi 25, l’indice de confiance de la prévision est de 3 sur 5.

## LIENS UTILES

- En cas de suspicion de **détection d’organismes nuisibles réglementés**, le mode opératoire à suivre est décrit dans la note nationale que vous pouvez consulter avec le lien : [http://www.cra-corse.fr/no\\_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html](http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html)

- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.

[http://www.cra-corse.fr/no\\_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html](http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html)

Alerte concernant la bactérie *Xylella fastidiosa*

En octobre 2013 en Italie, des foyers ont été détectés sur oliviers, lauriers roses, amandiers et chênes, provoquant un dessèchement du feuillage et un déclin rapide du végétal. Le 22 juillet 2015 c'est en Corse qu'un premier cas positif a été signalé. D'autres foyers ont été signalés dans les départements des Alpes maritimes et du Var en fin d'année 2015.

**Actualité** : Au 3 octobre 2016, 289 foyers sont répertoriés dont 272 en Corse du Sud et 17 en Haute-Corse. Ces foyers concernent 178 communes qui sont tout ou partie en zone tampon. Le plus haut foyer identifié est situé à 756m d'altitude. Près de 9 000 prélèvements ont été réalisés sur l'ensemble du territoire depuis la découverte du foyer : la bactérie a été détectée sur 27 espèces végétales.

La délimitation des zones infectées et des zones tampons ainsi que la liste des espèces hôtes sensibles à la subsp *multplex* sont disponibles sur le site <http://draaf.corse.agriculture.gouv.fr/Xylella-fastidiosa>

Toute l'actualité et le point de la situation sur l'île sont consultables sur le site internet de l'Etat en allant sur : <http://draaf.corse.agriculture.gouv.fr/>

Pour plus d'informations pour la reconnaissance des symptômes, les vecteurs potentiels, cliquez sur les liens suivants :

[http://www.cra-corse.fr/no\\_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html](http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html)

<https://www.anses.fr/fr/system/files/VEG-Fi-XylellaFastidiosa.pdf>

Pour tout signalement de suspicion de symptômes contacter le  : **0800 873 699**, joignable du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30, et le vendredi de 8h30 à 16h30.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.